

La Robertsau à l'horizon 2025 : 30.000 habitants, 16.000 logements !?



LA PRAIRIE
CARITA
CINQ MONDES
ACQUA DI PARMA
PARFUMS LALIQUE

SPA

Institut ^{des} Robertsau
FEMME / HOMME

L'art de la sérénité

L'Institut de la Robertsau
vous convie au sein de son
prestigieux temple de la beauté,
dans un univers dédié
au bien-être.

Des soins de grande qualité,
nombreux et personnalisés,
sont dispensés par des
professionnelles expérimentées
et passionnées, vous offrant
l'excellence de prestations
dans un cadre raffiné.

> SOINS ANTI-ÂGE

LA PRAIRIE

«The art of beauty»

- Soin raffermissant caviar
- Soin cellulaire hydratant
- Soin cellulaire anti-âge
- Soin marin protecteur de jeunesse
- Soin cellulaire pour homme

IMPERIUM

Une exclusivité en France !

Une véritable alternative
à la chirurgie du visage.
Radio-fréquence, mésothérapie
(sans aiguilles), peeling...

> SOINS MINCEUR
ANTI CELLULITE

LPG CELLU M6

Affinement et fermeté
de la silhouette, anti-cellulite.

ROYAL MINCEUR

Soins complets personnalisés,
raffermissants, amincissants,
tonifiants, LPG CELLU M6, différents
enveloppement (algues, ananas,
crème de café...), pour un résultat
stupéfiant.

> EPILATION DEFINITIVE
à la lumière pulsée
(femme & homme).

> MAQUILLAGE PERMANENT

PENSEZ
AU CHEQUE
CADEAU



L'Echo de la Robertsau N° 236 Mars 2010

Bulletin trimestriel
publié par l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau.
Association agréée
par arrêté préfectoral du 24.8.84
pour la défense de la nature,
de l'environnement et du cadre
de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication :

René Hampé : 03 88 31 39 80

Courriel : rhampe@orange.fr

Mise en page - Impression :

Pointillés - Hoenheim

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010

Nous remercions nos annonceurs
qui par leur confiance renouvelée
assurent la pérennité de l'Echo de
la Robertsau et la diffusion de
nos informations.

L'Echo de la Robertsau

encourage ses lecteurs à soutenir
le commerce de proximité :

les commerçants et artisans
de la Robertsau.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Image de couverture :

Vue de la Robertsau

Urbanisme	pages 5-9
Conseil de Quartier (COQ)	page 11
Urbanisme	pages 12-17
Concertation	page 18
Rue Jeanne d'Arc	page 19
Déplacements urbains	pages 21-22
Nos lecteurs nous écrivent	page 23
Environnement	pages 24-25
Vie Associative	page 27

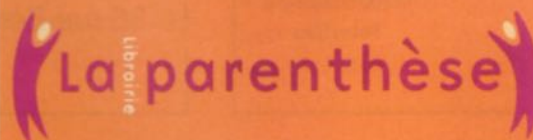
Cher(e) ami(e) lecteur et lectrice,

Les multiples projets annoncés par la municipalité dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), du Plan Local d'Urbanisme (PLU), du Plan de Déplacement Urbain (PDU), du Schéma Directeur des Transports Collectifs (SDTC) détermineront notre cadre de vie et celui de nos enfants.

Nous nous efforçons ici de vous donner le plus d'informations possibles et nous vous invitons à nous transmettre vos réactions. Nous souhaitons que s'ouvre une véritable concertation sur un projet global pour la Robertsau-Wacken et que les habitants, les associations et le conseil de quartier soient véritablement associés à cette ambition commune.

René Hampé
Président de l'ADIR

ADIR 78 rue du Docteur François 67000 Strasbourg
Courriel : rhampe@orange.fr



03 88 45 76 12

NOUVELLE ADRESSE :
63 rue Boecklin
67000 STRASBOURG
librairie-la-parenthese@wanadoo.fr

Pour prendre une part active à la vie du quartier, adhérez à l'ADIR !

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
..... TEL : COURRIEL

COTISATION ANNUELLE : 16 €

SIGNATURE :

ADIR - 78, RUE DU DOCTEUR FRANCOIS - 67000 STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES

Isfunéraires

L'entreprise familiale LUSTIG étend son activité dans les pompes funèbres.

Notre équipe professionnelle vous accompagne et vous soulage de toutes les démarches administratives. Monuments funéraires, travaux de cimetière et grand choix d'articles funéraires.

VOTRE SEULE DÉMARCHE, NOUS CONTACTER AU:
03 88 83 93 63 Permanence 7j/7 et 24h/24.



Modèle déposé

HOENHEIM (siège social)
25, RUE DU LION
03 88 83 93 63

LUSTIG Sàrl
BISCHHEIM
46, RUE DU PASSAGE
03 88 62 99 80

STRASBOURG-ROBERTSAU
1, RUE A. HIMLY
03 88 31 43 01



29 rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 38 10 - Fax 03 88 45 48 66

Salle pour banquet - Fermé samedi midi et dimanche



CHRYSLAINE
Lingerie Triumph, Calida, Barbara, Valisère, Lejaby, Eminence, Jil
Rose Pomme - Laines ANNY BLATT BOUTON D'OR

Promotion SLOGGI'
sur gamme « Basic et Luxe »
- 3 ACHETÉS = 4° OFFERT

Nouvelle collection

92, route de La Wantzenau - 03 88 31 63 42
STRASBOURG - ROBERTSAU

* Offre valable jusqu'au 18 avril 2008

HOELLINGER FUCHS & Cie



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

**COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**



Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre **vue**

OPTICIENS

Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là
CONSEIL EN AUDITION



96 rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Robertsau

Tél. 03 88 31 65 24

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES
Garantie « Loyers impayés »

36 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 10



*Pour vos apéritifs
et cocktails*



*Partageons l'amour
du bon pain...*

**Douceurs
Salées Sucrées**

Marie-Josée et Maurice ROTH
22, rue des Orfèvres 03 88 22 67 30
14, rue des Pontonniers 03 88 36 06 32
67000 Strasbourg

Artisan boulanger
Lionel ROTH
181, route de La Wantzenau
03 88 31 03 75
67000 Strasbourg Robertsau

cuisin'elle

**CUISINES
SALLES DE BAINS**

La Passion du B



**Installation
par nos
propres équipes
d'ébénistes**

114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62

La Robertsau à l'horizon 2025 : 30.000 habitants, 16.000 logements !?

Dans le cadre de l'atelier thématique « métropole et proximité », atelier de réflexion concernant le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU de Strasbourg la question de la taille et de la masse critique de notre ville a été posée.

Très vite s'est dégagé un consensus sur le concept de « métropole moyenne » que Strasbourg et son territoire doivent assumer, qui doit être valorisé, sous réserve de mieux fonctionner en réseau avec les différentes échelles de territoires mais aussi avec les villes de la CUS elle-même.

Une même réflexion devrait être menée concernant la Robertsau avant l'exécution du plan local d'habitat qui n'a fait l'objet d'aucune concertation.

La Robertsau représente 8,5 % de la population strasbourgeoise. La pyramide des âges souligne une présence forte de familles, avec une proportion moyenne des moins de 20 ans et une forte représentation des 75 ans et plus.

► 1990 : 19.557 habitants et 7.990 logements

► 2005 : 22.562 habitants et 10.168 logements

Avec 21,9 % de logements édifiés depuis 1990, la Robertsau - Wacken - Cité de l'Ill est le quartier strasbourgeois où le dynamisme de construction est le plus élevé.

Sources INSEE-RP 1999 et CAF 2002

On ne dispose d'aucune statistique du nombre de logements construits de 2005 à ce jour. On peut cependant l'évaluer au minimum à 200 logements.

Hors plan local d'habitat : 131 logements sont actuellement en construction et 70 programmés, soit 201 logements. Voir page 17.

Dans le cadre du plan local de l'Habitat :

► 2010.2012 : 400 logements.

► 2012.2014 : 880 logements

► 2015-2025 : 1.635 logements

Soit au minimum plus de 3 000 logements soit + 35%

**Ce qui représente au minimum (2h/log)
6.000 nouveaux robertsauviens
soit + 26,66%**

**Ce qui représente aussi 900 voitures.
(1,5 voiture par logement)**

Si on considère que la population strasbourgeoise a augmenté entre 1999 et 2007 de 0,1% à 0,4% par an soit en moyenne 0,25% (1% pour la Robertsau du fait du dynamisme exceptionnel de la construction) cela correspond à une stagnation de sa croissance ; on peut se demander sur quels critères les concepteurs du plan local de l'habitat se sont basés ?

René Hampé
Président de l'ADIR

**MEYER
OPTIC**



64, RUE BOECKLIN
67000 STRASBOURG
LA ROBERTSAU
TEL 03 88 31 77 33

Coiffure
CLAUDE Wagner
FEMININ - MASCULIN

94, RUE BOECKLIN TÊL. 03 88 31 03 03
26, RUE DE L'ILL TÊL. 03 88 31 13 89
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

CORDONNERIE CLAUDE

- Artisan cordonnier
- Spécialiste ressemelage cousu
- Sacs, ceintures, parapluies, petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite
- Gravures

Horaires d'ouvertures :

Mardi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h
Samedi : 8h à 12h30

3, rue de Chevalier Robert
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél./Fax : 03 88 31 44 06

INTEMPORELLE

INSTITUT ESTHETIQUE

- Soins visage
- Épilations
- Manucure
- Forfait mariage
- Maquillage semi-permanent
- Soins corps
- UVA

« *Soins du printemps* » pour chasser la grisaille de l'hiver

- Harmonisation par le Shiatsu
- Soins de pieds - réflexologie + enveloppement
- Combiné gommage corps + modelage
- Soins du visage éclat du teint



03 88 41 82 84

Horaires : • mercredi - samedi 9h à 16h • mardi - jeudi - vendredi 9h à 19h
80 route de la Wantzenau - Strasbourg Robertsau



Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 8h à 20h30

Robertsau - 20 rue de la Lamproie
Tél. : 03 88 31 56 57

La Centaurée

Présente

Chaque semaine,
Caroline vous propose son
panier de FRUITS & LÉGUMES.

Le Comptoir **Bio**
De La Robertsau

www.centauree.fr

Frais • Epicerie • Diététique • Cosmétique • Entretien
Femmes Enceintes • Bébé • Enfants • Et encore...

86 rte de la Wantzenau 67000 STRASBOURG 03 88 31 78 23

Restaurant Au Cygne

Denise et Guy Zonca

79, Rte de la Wantzenau
67000 Strasbourg-Robertsau **Tél. 03 88 31 41 46**

Spécialités : Suisses, Savoyardes, Alsaciennes

Plat du jour à midi

Le midi du Lundi au Vendredi
ouvert de 11h30 à 14h

Le soir du Mardi au Samedi

Restaurant Climatisé de 18h à 23h



Trait d'Esprit
COIFFURE



80 route de la Wantzenau
67000 Strasbourg Robertsau

03 88 418 398

Lotissement Sainte Anne Renaissance

Pot de terre contre pot de fer

Les constructions vont bon train.

L'ADIR avait pourtant obtenu un soutien actif de l'opposition municipale, au cours de la mandature précédente, pour contrer le projet. Mais une fois le pouvoir obtenu, ce projet est soudain devenu de qualité et très intéressant pour le développement de notre quartier...

Les mystères du pouvoir !

Lors de l'audience du 9 décembre 2009 au tribunal administratif, le juge des référés a rejeté notre requête de suspendre les autorisations de permis de construire jusqu'à ce qu'il soit statué au fond sur la légalité des dits permis.

Nous soutenions :

- ▶ qu'il y a urgence à suspendre les permis attaqués, le début des travaux ayant un caractère irréversible,
- que l'évaluation de l'impact du lotissement sur le site Natura 2000 adjacent avait été oubliée,
- ▶ que l'impact sur les écosystèmes aquatiques n'avait pas été étudié,
- ▶ que conformément à un courrier du Préfet à la municipalité d'alors, l'autorisation de lotir au titre de laquelle ont été délivrés les permis est illégale,
- ▶ que de ce fait, le coefficient d'occupation des sols prévu par le lotissement était bien supérieur aux règles en vigueur,
- ▶ que la vente de terrains appartenant à la collectivité à une société privée, qui rétrocède ultérieurement une surface équivalente à cette même collectivité, tout en bénéficiant du COS afférent à ces terrains, est considéré comme un détournement de la loi, donc illégale,
- ▶ que la modification du POS permettant la réalisation du lotissement est illégale, celle-ci faisant l'objet d'un recours devant ce même tribu-

nal depuis le 25 mai 2007, sans qu'aucun débat n'ait eu lieu à ce jour,

- ▶ que la desserte du projet est insuffisante,
- ▶ que la décision attaquée est entachée de détournement de pouvoir dès lors que le POS n'a été modifié qu'à seule fin de permettre une réalisation commerciale par une société privée, sans mise en concurrence.

Mais, selon le juge, « ...aucun des moyens invoqués n'est de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité des arrêtés attaqués ».

Nous avons, de plus, été condamné à payer, à Nexity, 1.000 euros pour les frais exposés.

Ce jugement ne laissait rien augurer de bon pour l'instance au fond, en cours auprès du tribunal administratif de Strasbourg, sur la légalité des 7 permis accordés. Une condamnation de l'ADIR nous a semblé assurée, avec le paiement de frais encore plus importants. Un pourvoi en cassation était inimaginable, compte tenu des coûts exorbitants induits par le recours obligatoire à un avocat spécialisé. Aussi avons-nous conclu un accord avec les parties intéressées. Aussi, contre l'abandon des condamnations aux frais pour le référé, et le cas échéant dans l'instance au fond, avons-nous accepté de nous désister de cette dernière.

Poursuivre était inutile, les bâtiments auraient été construits d'ici que le tribunal administratif planifie une audience. Et vous connaissez comme nous la quasi-impossibilité de détruire des logements construits.

Pot de terre contre pot de fer. Rien ne change sous notre république.

Jean Daniel Braun

Urbanisation de la Rue Baronne

Extrait du compte rendu de la séance du Conseil de Quartier du 9 décembre 2009

« Madame Camille Tarrieu présente le projet d'urbanisation du terrain dit « Im Waedel » situé rue de la Baronne d'Oberkirch. (voir plan) Il est prévu de produire sur ce secteur un habitat de qualité, diversifié, aux normes basse consommation, avec une partie de logements sociaux et comprenant une maison de la petite enfance.

Un représentant de l'ICADE, promoteur du projet, expose la démarche qui permettra de répondre aux exigences de la Ville et de développer un avant-projet. Les contraintes existantes portent sur les voitures, qui sont en augmentation constante, ainsi que sur la présence d'eau en sous-sol.

Exigences de la Ville : conserver un équipement public sur place et un maximum d'espaces verts - aspect haute qualité environnementale - mixité et taille des logements - niveaux de prix variés.

Les architectes représentant Natura Concept proposent la même qualité environnementale sur l'ensemble des logements. L'idée est de construire autour d'un noyau de verdure central. Sont prévus 70 à 80 logements au total. Leur nombre définitif dépendra des demandes, qui s'orientent plutôt vers des grands logements. Les bâtiments seront érigés simultanément afin d'éviter les nuisances sonores prolongées.

Calendrier des promoteurs validé par la Ville : dépôt du permis de construire au 1^{er} trimestre 2010. Travaux étalés sur 24 mois.

Considérant que :

- ▶ Comme souvent, le projet est présenté trop tard et le conseil de quartier est mis devant le fait accompli, ce qui est frustrant.
- ▶ Les membres demandent l'obtention d'informations bien plus en amont des projets.
- ▶ La démocratie locale aurait été de demander au conseil quelle est sa vision sur l'avenir de ce terrain.
- ▶ Le conseil souhaiterait tenir des séances plénières constructives sur lesquelles ses réflexions servent à quelque chose. Le cas échéant, il peut décider d'écourter ou de refuser un sujet. »



d'Oberkirch

**Extrait d'une lettre ouverte
que l'ADIR a adressé le 10 janvier 2010
à M. Roland Ries,
Maire de la Ville de Strasbourg :**

« Une fois de plus, l'avis du Conseil de quartier est demandé pour une opération qui ne peut plus être modifiée. Une fois de plus le COQ est mis devant le fait accompli.

Nous avons enregistré avec satisfaction que lors de votre campagne électorale, une de vos priorités était l'instauration d'une véritable démocratie participative basée sur la concertation des citoyens.

Par ailleurs, vos représentants nous ont assurés que plus jamais nous ne nous trouverions dans une situation telle que celle du lotissement Sainte Anne-Renaissance.

Les faits démentent ces affirmations.

Nous regrettons vivement l'incompréhension majeure qui s'est installée entre les partisans d'une concertation véritable et la municipalité. »

Et de rappeler une nouvelle fois que la concertation doit commencer à l'amont d'un projet, qu'elle doit être aussi large que possible, qu'elle exige la transparence et qu'elle doit s'organiser en 3 phases : examen de l'opportunité du projet, définition du projet, réalisation du projet. Et de conclure que tant que les élus et les fonctionnaires n'adhèrent pas à ces principes et méthodes, la concertation prônée n'est qu'alibi et verbiage.

René Hampé





L'Auberge Illbourg

...vous propose dans un
cadre idyllique au bord de l'ill

A midi, plat du jour carte traditionnelle
Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 48 93 • Fax 03 88 31 40 34

e-mail : info@auberge-illbourg.com

fermé le lundi et le mardi



Carrosserie WENDLING

Désormais membre du premier réseau européen
de réparateurs indépendants multimarques :
Autodistribution

CARROSSERIE

- Tôlerie - Peinture - Vitrages
- Prêt véhicule de courtoisie
- Devis gratuits sans RDV
- Agréments mutuelles et assurances (photo expertise)

MECANIQUE

- Réparations multimarques
- Pneumatiques - Parallélisme
- Révisions - Entretien
- Climatisation
- Freinage

03.88.31.00.13

A la Robertsau

3, rue Charles de Foucauld

Et toujours

Garage Confiance Auto Plus
depuis plus de 10 ans !



PÂTISSERIE SALON DE THÉ Ô PAPILLES

PAIN ARTISANAL

TRAITEUR



Plats chauds ou froids à toute heure sur place ou à emporter

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE
8 rue de la Brême - 67000 Strasbourg Robertsau
03 88 31 23 64

Skai Wok® Restaurant - Bar

www.skaiwok.com

Buffet thai du midi à volonté à 12,00 €
Buffet thai du soir avec le passage wok à volonté à 16,80 €

Horaires d'ouverture

- du lundi au samedi midi :
de 11h30 à 14h00
- jeudi, vendredi et samedi soir :
de 18h00 à 23h00

A L'INTÉRIEUR
DU TENNIS CLUB DE STRASBOURG
(à côté de la piscine du W.)
20 rue Pierre de Coubertin - 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 45 78

AUTO-ÉCOLE DE LA ROBERTSAU

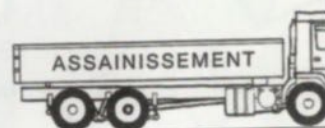
92, Rue Boecklin - Strasbourg
Tél. : 03 88 25 18 72

Permis A, B et AAC, stages de code en 3 jours,
stages de conduite en 5 jours,
conduite de nuit et en montagne, etc...
Un personnel expérimenté, sympathique et dynamique
vous y attend. A très bientôt dans nos locaux.

AMÉNAGEMENT COUR • ENROBÉ • PAVAGE
ASSAINISSEMENT • RÉPARATION TOUTE FUITE D'EAU

WOLFF TRAVAUX PUBLICS

☎ 03 88 68 70 68



18 rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU - Fax 03 88 68 70 71

Conseil de Quartier

ORDRE DU JOUR du 9 décembre 2009

1. Urbanisation rue de la Baronne d'Oberkirch
voir article pages 8 et 9.
2. Rédaction d'un avis consultatif sur le cahier des charges
« gestion du gibier »
Le conseil de quartier donne un avis favorable.
3. Renouvellement du Bureau :
Appel à candidatures : une note sera adressée à tous les membres du conseil de quartier pour leur signaler le nombre de postes vacants. La répartition des collèges sera précisée.
4. Points divers :
 - Rénovation du réseau d'éclairage (secteur piscine Wacken)
 - Projet PMC
 - Problématique du stationnement rue de la Tanche
 - Travaux des commissions

ORDRE DU JOUR de Janvier 2010

1. Intervention de Mr Brun concernant l'installation de pompes à chaleur au Parlement Européen. (pour information)
2. Localisation de l'implantation de la maison de l'enfance (pour information)
3. Présentation du cahier des charges sur l'urbanisation du site de la rue Baronne d'Oberkirch. (pour information)
4. Présentation des projets d'aménagements des rues Mengés et Kempf par la commission « Déplacements urbains » (pour consultation)
5. Présentation des travaux d'aménagements autour du foyer Oberkirch. (pour information)
6. Projet de création de jardins familiaux sentier Kempf (pour information)
7. Auto-saisine du COQ au sujet des industries à risques du port autonome
8. Analyse de la proposition de la commission « Urbanisme et patrimoine » sur le PLU (voir CR ci-joint)
9. Renouvellement du bureau
10. Approbation du CR du 9 Décembre
11. Divers

ORDRE DU JOUR du 24 février 2010

1. Présentation du Bureau, du calendrier et de son fonctionnement
Constitution du Bureau : Franck Leduc, porte-parole - Rinaldo Locatelli, porte-parole adjoint - Christiane Lacome, trésorière - Alice Jeanvoine, trésorière adjointe - Sylvain Alt, secrétaire - Véronique Sulser, secrétaire adjointe - Huguette Schwartz, secrétaire adjointe - Ghazi Mansouri, logistique - René Hampé
2. Plan local d'urbanisme et plan local d'habitation
3. Projet Wacken Europe
4. Information sur la vente du « Chalet »
5. Divers

Stores et Volets Roulants DÉPANNAGES - VENTES - POSES

Pascal SAUERBECK S.à.r.l.
pascal.sauerbeck@free.fr
Tél. 09 51 800 240
Fax 03 68 380 627

26, rue de la Lauch
67000 Strasbourg Robertsau
<http://storeetvoletpascal.free.fr>

Jean-Pierre ANDRES MARAICHER

15 rue de l'Afrique - 67000 STRASBOURG
Tél./Fax : 03 88 31 10 69

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi : 8h à 12h
et 13h30 à 16h
Fermé le mardi,
dimanche et
jours fériés



MATERNE
Boulangier - Pâtissier

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 11 22

NATH COIFF'

Féminin
Masculin
Junior
et à domicile

Sur rendez-vous
03 88 31 14 78
4 rue du Docteur Woehrlin
67000 STRASBOURG

AUTOSUR CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CIVO

Olivier LORANG
55 Rte de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 50 20
Fax 03 88 45 75 99



Plan local d'urbanisme Plan de déplacement urbain

Extrait du compte rendu de la réunion du COQ du 24.02.2010

Les services de la Ville de Strasbourg présentent les premiers éléments de réflexion. Il s'agit d'une première vision dans une perspective à long terme – horizon 2025 – avec un zoom sur la Robertsau.

La préservation des ressources paysagères et de l'environnement

Avec le Parc de Pourtalès et la forêt, le quartier de la Robertsau est entouré d'espaces verts qui bordent l'Ill. Il s'agit d'espaces fortement paysagés. L'objectif est de valoriser et de préserver cette « bande verte ». Un projet est de requalifier le canal des Français et de prévoir sa remise en eau pour marquer de façon nette la limite du quartier de la Robertsau et de ne plus construire au-delà. On développe ainsi une logique d'accompagnement pour la promenade et les jardins familiaux.

Développement d'une nouvelle offre d'habitat

Les secteurs qui ont un potentiel de développement sont identifiés dans le cadre du PLH. Ces quartiers sont systématiquement en lisière d'environnement naturel pour une meilleure mixité et accéder plus facilement à ces espaces. Il s'agit de construire dans la logique des éco-quartiers de très grande qualité en lien avec le développement durable. Ces quartiers à dominante d'habitat vont aussi recevoir des équipements de services pour en faire des quartiers vivants.

Des programmes de construction sont déjà en cours :

- ▶ Site du Chalet : 70 logements
- ▶ Secteur Saint Anne : 250 logements
- ▶ Au sud de la Clinique Saint François : 80 logements privés et sociaux
- ▶ Rue Thorau : accueil de deux consulats

Des opérations sont en cours d'étude avec des secteurs identifiés :

- ▶ Secteur Mélanie Pourtalès : 400 logements
- ▶ Secteur Carpe Haute : 300 logements

Identification de secteurs (aucune étude engagée) à long terme pour compléter l'urbanisation :

- ▶ Secteur dans le prolongement Mélanie Pourtalès
- ▶ Secteur en prolongement Saint Anne Renaissance
- ▶ Secteur au nord de la route de la Wantzenau
- ▶ Secteur anguille en lisière de la bande verte

Amélioration de l'accessibilité et de la mobilité

L'intervenant présente la charge du trafic en matière de flux sur la Robertsau. Une voirie structurante nord-sud dessert l'ensemble de la Robertsau. La rue de l'Ill est une

branche importante, des voiries secondaires irriguent l'épaisseur de l'urbanisation. Certaines voiries, dont la rue Kempf, présentent des difficultés avec le trafic hébergé : 73 500 véhicules franchissent les entrées et sorties de la Robertsau dont le trafic interne (10%), le trafic d'échanges (72,6%), le trafic de transit (17,3%). Il y a des différences de taux de motorisation selon les quartiers. Pour la Robertsau, il s'agit d'un quartier faiblement équipé. Une superposition des flux de circulation est faite par rapport aux projets d'urbanisation. Le réseau et son fonctionnement devront être améliorés puisque les habitations supplémentaires vont générer du déplacement tous modes.

6 enjeux sont identifiés:

- ▶ Desserte tous modes des programmes urbains envisagés
- ▶ Maîtrise des flux de circulation automobile existants et supplémentaires
- ▶ Transformation des voiries actuelles (réaménagement et suppression des « trajets malins »)
- ▶ Amélioration de la desserte globale du quartier en transport commun
- ▶ Rabattement tous modes vers le réseau transport commun lourd et étendu (tramway, bus à haut niveau de services)
- ▶ Restructuration du réseau de bus

Calendrier :

- ▶ Mars : les services de la Ville proposent de réaliser une présentation au conseil de quartier sur les principes du Schéma Directeur des Transports Collectifs et une proposition détaillée de la démarche de concertation
- ▶ 22 avril : réunion publique élargie sur le Schéma Directeur des Transports Collectifs 2025 pour débattre de ces enjeux à Schiltigheim
- ▶ Avril – juin : premières étapes de l'atelier de concertation

Questions – Réponses (extrait)

- Q. Un habitant fait un rapide calcul : 1 150 logements envisagés sur le quartier de la Robertsau. Pouvez-vous nous donner l'ensemble des habitations prévues dans la deuxième période ?
- R. Sur le nombre de logements, les programmes en cours comptabilisent en estimation 400 logements sur les secteurs d'extension identifiés à l'étude : logements et sur les secteurs d'extension à long terme, il y a un potentiel maximum de 1 600 logements mais à revoir selon le type d'urbanisation. Soit 3 000 logements à l'horizon 2030.

DUAH • Projets urbains • février 2010

2015 - 2025 : secteur d'extension envisagé à long terme

- ⑨ rue de la Roue : 400 logements
- ⑩ Sainte-Anne 2 : 500 logements
- ⑪ Anguille : 150 logements
- ⑫ Mélanie 2 : 580 logements

DOCUMENT DE TRAVAIL
février 2010



jan 2010 - ROBzones développement
fond de carte © SIG-CUS-2008

Le projet Wacker

Deux hypothèses d'implantation

Il s'agit d'un choix stratégique pour le développement économique et son rayonnement pour la Ville de Strasbourg. Le marché d'accueil des foires et expositions est un marché d'avenir. Ces événements attirent les médias, créent de l'emploi, génèrent des retombées financières. Des études économiques ont été faites pour le positionnement de ce site. L'activité de foire doit se penser en synergie avec l'activité de congrès, c'est-à-dire un lieu d'accueil unique. Au Wacken, nous possédons déjà le Palais des Musiques et des Congrès, ce qui a favorisé cet emplacement par rapport à Eckbolsheim. Le choix du site n'est pas soumis au conseil de quartier, par contre les modalités, elles, le sont pleinement.

Il s'agit d'une réflexion globale pour un projet économique sur le secteur Gare- Wacken avec des liaisons

de tram, autoroutières et autres. Deux périmètres sont à l'étude avec le stade du SUC, le Hilton, le Maillon, IPE 4 puis un périmètre prolongé jusqu'au quartier des ambassades. Une réflexion est faite avec la ville de Schiltigheim sur les entrées de ville.

3 secteurs potentiels d'intervention :

Parc des expos - PMC - Stade Universités Club et les terrains militaires

2 hypothèses d'implantation + 1 variante :

- ▶ **Hypothèse Wacken** : installation du parc d'exposition sur le Wacken
- ▶ **Hypothèse Herrenschmidt** : installation du parc d'exposition sur les terrains du Stade Universités Club et les terrains militaires

Insertion urbaine du projet

- Programme PEX-PMC : 62.000 m²
- Surface d'exposition extérieure : 21.500 m² au sol
- Programme immobilier : 103.000 m² SHON



Europe :

et la variante Herrenschmidt

- ▶ **Variante Herrenschmidt** : maintien du stade universitaire sur le site en le déplaçant sur les terrains militaires

Problématiques soulevées pour la synergie des équipements :

- ▶ Acquisition de terrains de l'armée
- ▶ Terrain du SUC (déplacement, maintien ou suppression)
- ▶ Accessibilité multimodale et les déplacements notamment avec les modes doux
- ▶ Inondabilité du site au nord de l'Arr
- Gestion transitoire des équipements pour travailler ce projet
- ▶ Réserver du potentiel pour accueillir des activités institutionnelles

- ▶ Les montages financiers

Ce projet mobilise deux volets d'actions : la programmation technique et urbaine ainsi que des assistances juridique, fiscale et financière. Pour gérer l'ensemble de ces tâches, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage va être mise en place.

1^{ère} échéances prévues

- ▶ Juin 2010 : fin pré-programmation et analyse des montages
- ▶ Septembre 2010 : arbitrages et choix
- ▶ Octobre 2010 : engagement des choix opérés
- ▶ Mi-2012 : fin de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, début de la phase de réalisation

Insertion urbaine du projet - variante avenue Herrenschmidt / r. Fritz Kieffer A

- Programme PEX-PMC : 62.000 m²
- Surface d'exposition extérieure : 0 m² au sol
- Programme immobilier : 125.000 m² SHON



ETUDE Parc des Expositions - Wacken/PMC

Document de travail - Communauté urbaine de Strasbourg - 6 avril 2009



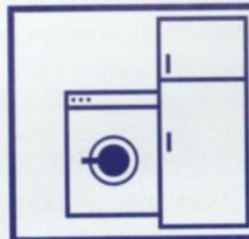
SERAFINA

Epicerie fine
Traiteur Italien
Plats à emporter

83 rue Boecklin
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 31 50 48

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 14h et de 16h à 20h
le samedi de 9h à 18h - fermé dimanche et lundi

SANDRIN Claude



Electricité

Electroménager

Climatisation-Chauffage

Hifi - Télé - Vidéo

17, rue Mélanie
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 45 85 40
Fax. : 03 88 45 85 44

**Pendant les travaux,
la vente continue !**

STAND 67

la passion de l'automobile



Votre réparateur auto multimarques

Agent MOTRIO

Réparations mécaniques toutes marques
Carrosserie Service rapide
Achat et Vente de véhicules

Tél. 03 88 31 06 01
06 09 76 82 92

177 route de la Wantzenau
67000 Strasbourg - Robertsau
Fax 03 88 31 62 37
Stand67@orange.fr

EBENISTERIE DE LA ROBERTSAU

Lucien TROMPETER

Aménagement intérieur sur mesure

- Mobilier • Bibliothèques • Plafonds
- Boiseries • Placards • Dressing
- Salles de Bains • Restauration

Vernis au Tampon

73 rue Kempf - STRASBOURG - Tél./fax 03 88 41 83 36

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique

Climatisation

Alarme - Pompes à chaleur

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

☎ 03 88 31 36 11

Télécopie : 03 88 31 02 65

www.droeller-scheer.fr



Vêtements & Accessoires

VOTRE BOUTIQUE MULTIMARQUES
dont KARTING, KELLY Anne
et bien d'autres...

Chaussures *Lola Shoes* du 35 au 40

89, Route de la Wantzenau 67000 Strasbourg Robertsau

Tél./Fax : 03 88 41 92 56

www.touchafleurs.fr



Votre fleuriste conseil

83 route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
tel : 03 88 31 32 30

Coiffure

**Point
Carrée**

Robertsau

109 Rte de la Wantzenau Strasbourg
TEL : 03.90.00.69.35

Chantiers en cours



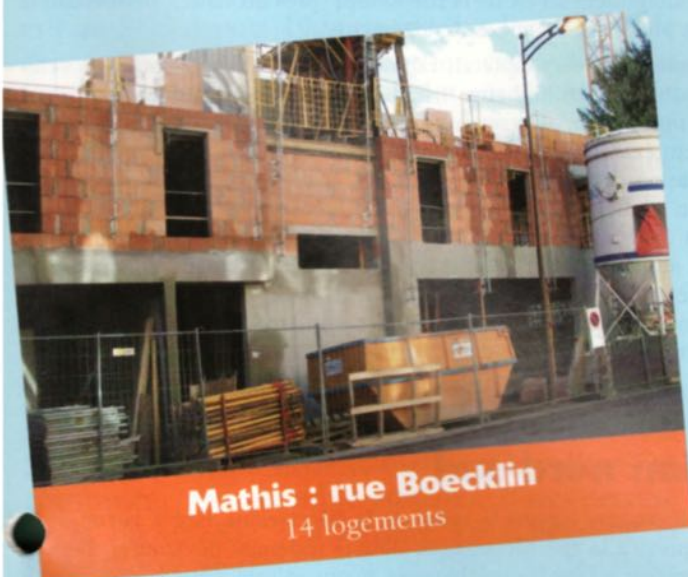
Côté Pourtalès : rue Mélanie
16 logements (33 logements à terme)



Lovisa : rue Lovisa
39 logements (34 + 5)

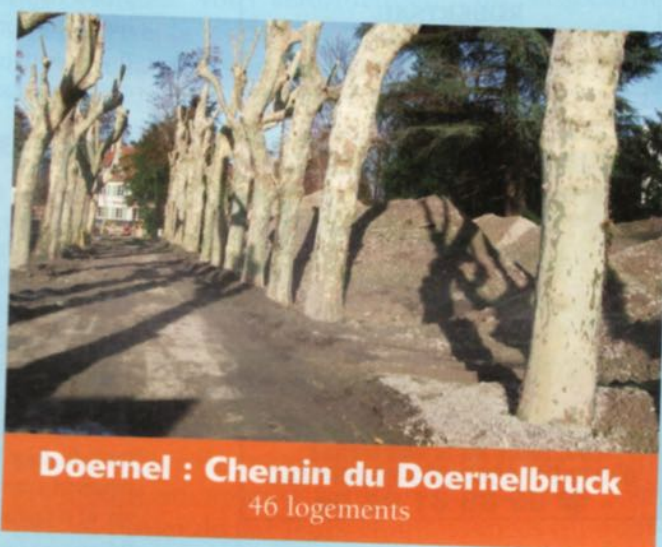


Clara : rue de la Brème
16 logements



Mathis : rue Boecklin
14 logements

**Chantiers en cours
Hors Sainte Anne**
131 logements



Doernel : Chemin du Doernelbruck
46 logements

GCO : Grand Contournement Ouest de Strasbourg

Le rapporteur public du Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur de l'annulation de la déclaration d'utilité publique. Ses conclusions sont basées sur quatre arguments principaux :

- ▶ l'absence de consultation des autorités allemandes
- ▶ les nombreuses insuffisances de l'étude d'impact
- ▶ l'insuffisance de la description des caractéristiques des ouvrages les plus importants
- ▶ l'insuffisance manifeste de l'évaluation socio-économique au regard de l'ampleur du projet.

Les conclusions du rapporteur n'engagent en rien le Conseil d'Etat qui doit se prononcer prochainement.

CHRISTIANE KUHN

conseillère en équilibre alimentaire
forme et bien-être



4, rue de la Truite
67000 Strasbourg
Tél. 03.88.41.99.03
kuhn.ch@wanadoo.fr

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91 RUE BÖCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56

Pompes Funèbres ACKER

STRASBOURG

50, avenue de la Forêt-Noire
Tél. : 03 88 45 94 00
Fax : 03 88 45 94 09

ROBERTSAU

83, rue Böcklin
Tél. : 03 88 31 52 02

ARTISAN BOULANGER-PÂTISSIER

*"Au Délice
à l'ancienne"*
Pains à l'Ancienne

Ouvert tous les jours de 5h à 12h30 et de 15h à 19h
sauf mercredi et samedi de 5h à 13h
et le dimanche de 6h à 13h

DÉPÔT DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

93, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 02 06

TOUTOU & GROS MINET



Maitre toiletteur

- Toilettage chiens
toutes tailles & chats
- Séchage main
- Pension : chiens, chats,
rongeurs

- Vente d'accessoires
- Aliments (Proplan, Royal Canin...)
- Livraison à domicile.

23, rue Böcklin - ROBERTSAU
Tél / Fax 03.88.41.99.01
Tram E (arrêt Böcklin)

Concertation ?

Près de 300 habitants de la Robertsau se sont retrouvés le 4 février 2010 à l'Escale pour exprimer leur opposition à l'ouverture des liaisons rue de la Papeterie – rue de la Lamproie, et route de la Wantzenau – rue de la Lamproie. Il faut rappeler que l'ADIR – l'ASSER et le CARSAN réunis avaient lancé, depuis quelques semaines, une pétition en ce sens. Près de neuf cents signatures ont été rassemblées, non par démarchage sur les marchés ou dans la rue, comme souvent, mais en laissant les habitants, chez eux, prendre connaissance des projets et décider tranquillement s'ils veulent marquer leur opposition en retournant, par la poste, la pétition à l'une ou l'autre des associations.

3,66 déplacements par jour/personne à La Robertsau

Il faut tout d'abord rappeler que le nombre de déplacements par jour en véhicule automobile des résidents de notre quartier, est de 30% plus important que dans le reste de la CUS. Cette situation montre, sans aucun doute, l'inadaptation des transports collectifs à nos besoins. Ce n'est pas la création de la ligne E du tramway qui a bouleversé les habitudes. Mais la mise en cohérence des transports collectifs à l'échelle d'un quartier complet est un autre sujet.

La liaison Papeterie - Mélanie

Elle croiserait successivement les rues du Plan, Kempf, Constant Strohl, Hanke et Closener. Elle ouvrirait des possibilités d'urbanisation de terrains aujourd'hui mal desservis, notamment à l'est de la rue Kempf (près du stade), permettant la construction de plusieurs centaines de logements.

La circulation automobile s'adapterait rapidement à cette ouverture. Les véhicules en provenance de Schiltigheim, Bischheim, empruntant aujourd'hui la rue Böcklin ou la route de la Wantzenau pour aller vers le quartier des XV, et au-delà, profiteraient évidemment de cette nouvelle liaison. Une observation attentive de la circulation, 20.000 véhicules/jour, au carrefour route de la Wantzenau – pont Germain Muller, montre une majorité circulant sur l'axe allée Cassin, allée Kastner et quai Jacoutot. Ce flux, pouvant être estimé à 60% de l'ensemble, s'ajouterait au pont de la Porte du Canal, au trafic actuel du chemin Goeb. déjà à 10.000 véhicules/jour en 2005. Ces flux seraient encore aggravés par 6 à 7.000 déplacements/jours en véhicule par les habitants des 1.000 nouveaux logements prévus à La Robertsau d'ici 2014.

Il y a plusieurs années nous annoncions 30.000 véhicules/jour au quai Jacoutot avec la réalisation des divers projets. Nous ne sommes pas devins, mais...

Circulation nord-sud

Si une voie était ouverte depuis la route de la Wantzenau, face à la rue de la Roue au nord jusqu'à la rue Mélanie, ce nouvel itinéraire deviendrait rapidement une alternative à l'autoroute, bloquée matin et soir, pour les automobilistes en provenance du nord de la CUS et au delà. Et le flux au pont de la Porte du Canal croîtrait encore de plusieurs milliers d'automobilistes par jour.

Les projets de la Municipalité, prolongement de la rue de la Papeterie, jonction route de la Wantzenau – rond point Mélanie, urbanisation irraisonnée, conduiront à un important accroissement des flux de circulation en transit dans La Robertsau, via le déstassement de l'autoroute A350 vers l'Est et le Sud et via l'aspirateur du flux Nord – Sud. Les habitants du quartier n'ont pas été concertés et ne peuvent que s'opposer à une détérioration programmée de leurs conditions de vie et d'environnement.

Ils ont marqué très fortement leur opposition, souhaitant que les trois associations continuent ensemble leur action en vue d'obtenir l'abandon de ces projets. Nos associations sont ouvertes et souhaitent depuis toujours la concertation, mais une vraie concertation. Celle qui part d'un partage des informations disponibles, d'une recherche commune des informations complémentaires et de la définition des buts à poursuivre. Sur cette base, les options possibles, élaborées par les techniciens, peuvent être présentées à nos concitoyens pour obtenir accord, observations et commentaires, et ce, avant décision des élus.

Jean-Daniel Braun

Après avoir clôturé l'ouverture de la pétition les association ADIR, ASSER et CARSAN ont demandé à être reçu par M. Roland Ries Maire de Strasbourg afin de lui exposer les doléances des habitants de la Robertsau.

Une ancienne rue qui se fait neuve : la rue Jeanne d'Arc

La rue Jeanne d'Arc a pris un nouveau visage suite à sa rénovation en 2009. Il y a maintenant une place qui aménage l'espace devant l'église St Louis. La circulation automobile se fait à sens unique alors que pour les vélos la circulation est à double sens. La rue est maintenant "une zone de rencontre" où la vitesse est limitée à 20 km/h, et où la priorité est laissée aux piétons et aux cyclistes par rapport aux autos. Les habitants de la rue se sentent à présent en sécurité lorsqu'ils se promènent dans cette rue étroite. Il n'y a plus la crainte d'un véhicule pressé pouvant déboucher rapidement pour gagner du temps et éviter deux feux rouges en prenant un raccourci.

Cette rénovation a aussi permis de garder le cachet typique de cette rue qui participe à l'identité de la Robertsau. Ainsi, alors qu'un alignement était inscrit au POS depuis 1904, menaçant les jardins de devant, si particuliers du quartier, ceux-ci ont pu être sauvegardés. L'aspect verdoyant de la rue et ses vieux arbres ont pu être préservés, permettant de garder cet aspect caractéristique authentique du vieux Robertsau. Les habitants ne sont pas les seuls à bénéficier de cet aménagement, les collégiens peuvent remonter la rue Jeanne d'Arc dans un espace sécurisé et les paroissiens disposent maintenant d'un espace devant l'église qui manquait auparavant ; tous les Robertsauviens peuvent bénéficier de cet espace urbain ainsi préservé qui met en valeur le patrimoine remarquable de la rue. Il y a en effet le presbytère, l'église et le collège qui constituent un ensemble cohérent d'architecture de la fin du XIX^{ème} allemand. Le collège de la Robertsau a été réalisé sous la direction de l'ingénieur-architecte allemand Johann Carl Ott, celui-là même qui a conçu le Lycée Pontonnier inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ces deux collèges sont des exemples rares et caractéristiques du style historiciste allemand comme le presbytère.

Comment cette réalisation remarquable a-t-elle pu se concrétiser ? Au départ, la précédente municipalité avait voté un budget pour la réhabilitation de cette rue, ce qui était attendu depuis longtemps. La nouvelle Mairie a poursuivi ce projet et est venue à la rencontre des habitants en vue de constituer un projet pour la rénovation avec l'aide de Mr Meyer, architecte. Plusieurs réunions se sont déroulées au courant de l'année 2008. La Mairie représentée par son adjointe de quartier, Mme Dreyer n'avait pas de projet préconçu. Des habitants de la rue, qui s'étaient déjà engagés pour améliorer la sécurité de la rue, avaient obtenu en 2004, que la rue soit classée en zone 30. Malgré



cela, des automobilistes ne respectaient pas la limitation de vitesse ; cette mesure était donc insuffisante. Par la suite une extension du foyer de l'Association des Fougères a suscité une nouvelle mobilisation qui a permis de préserver le bel ensemble constitué par la campagnarde et son jardin au n°23 de la rue. Ces événements ont rassemblé des riverains qui ont ainsi formé l'Association des Amis de la rue Jeanne d'Arc. Lorsque ce projet de rénovation s'est présenté, nous avions déjà dans cette association dégagé des priorités. Notre sentiment était que la sécurité devait être la première priorité et la deuxième priorité, la préservation de l'aspect actuel et charmant de la rue avec ses jardins de devant et la mise en valeur de ses monuments. Ces objectifs ont été retenus par la majorité des personnes présentes aux réunions organisées par la Mairie. Le projet s'est ensuite construit avec l'aide des services techniques de la ville et de l'architecte pour aboutir à l'aspect actuel. Il faut aussi souligner la qualité du travail de revêtement avec des pavages simples mais colorés qui égaient la rue et l'attention qui a été portée pour les plantations, en particulier celle d'un chêne devant l'église St Louis. Des membres des associations du quartier, l'ADIR et l'ASSER ont apporté leur contribution très positive au projet de par leurs connaissances du quartier et leur expérience.

Fruit de la concertation, cette belle rénovation de la rue Jeanne d'Arc a permis de renforcer l'identité de notre quartier et la qualité de vie de ses habitants. Elle a aussi permis aux habitants de se rencontrer et d'envisager des moments de convivialité. Ainsi outre le chêne planté devant l'église St Louis, un premier sapin de Noël a illuminé la place cet hiver.

François Habersetzer,
Président des Amis de la rue Jeanne d'arc



Votre interlocuteur

Fabien SPITZ
98 Rue Boecklin
67000 STRASBOURG
Tél: 03.88.28.70.17
Fax: 03.88.29.65.45
fabien.spitz.ag@swisslife.fr
N° ORIAS : 07007301

**Assurance, Retraite,
Patrimoine, Santé.**

A.R.T.I

AGENCE IMMOBILIERE

ACHAT – VENTE – LOCATION
« ESTIMATION GRATUITE »

Située au centre de la Robertsau
et proche des Institutions Européennes,
notre équipe forte de 15 années
d'expérience vous propose un service
Dynamique, Rigoureux et Efficace
dans la réalisation de Vos Projets.

8, rue Mélanie 67000 STRASBOURG
Tel : 03.90.00.60.10
www.arti67.com



**PLAT DU JOUR
SANDWICHES
VARIÉS**

AU TIVOLI

71, rue Bæcklin • Tél. 038831 17 49
Ouvert 7 jours/7 de 6h à 23h30

Bella Cucci Nails

STYLISTE D'ONGLES ET SOLARIUM
CENTRE DE FORMATION

CENTRE DE BEAUTÉ DE L'ONGLE
SOLARIUM BIJOUX
MAQUILLAGE «ARTDECO»
PRODUITS O-P-I VERNIS

NOUVELLE ADRESSE :
39, rue Boecklin - 67000 Strasbourg
Tél. : 06.73.73.23.00



il était une fleur

Patricia WERNER
fleuriste

44 rue Boecklin
67000 STRASBOURG Robertsau
Tél. 03 88 14 07 88
il-était-une-fleur@orange.fr



DEPANNAGES ELECTRIQUES
SYSTEMES D'ALARME
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ELECTRICITE BIOCOMPATIBLE

MESURES DE L'ENVIRONNEMENT ELECTROMAGNETIQUE
À VOTRE DOMICILE et PROPOSITION DE SOLUTIONS ADAPTEES

**2, rue Médiane
Strasbourg – Robertsau**

Tél. 09 77 98 07 38
(Coût d'un appel local)

Schéma Directeur des Transports Collectifs

Le Conseil de la Communauté Urbaine de Strasbourg du 5 février 2010 a approuvé les principes stratégiques d'organisation des transports collectifs à l'Horizon 2025. En même temps, il a décidé de lancer la concertation sur le Schéma Directeur des Transports Collectifs 2025 sous la forme de quatre réunions publiques à tenir en avril-mai 2010 et sur la base des éléments exposés dans le rapport de présentation et documents annexes.

A noter dans vos agendas : la réunion publique du secteur Nord (qui concerne la Robertsau - Wacken) aura lieu le 22 avril 2010 à 19h à l'hôtel de ville de SCHILTIGHEIM, Salle de l'aquarium.

Extraits du document de 90 pages :

desserte de la Robertsau

La ligne E n'a pas trouvé sa clientèle. Sa mise en service jusqu'à la station Boecklin n'a permis de répondre que partiellement aux enjeux de déplacements de la Robertsau. Le terminus Boecklin ne joue pas son rôle de pôle de rabattement pour toute la partie nord. Ceci s'explique par la persistance d'une desserte bus efficace en lien avec le cœur d'agglomération (lignes 6, 15, 30 et 72), elle-même justifiée par la structure même de la Robertsau qui s'appuie sur trois axes nord-sud parallèles avec un tissu urbain très peu perméable.

Les développements urbains de la Robertsau, potentiellement importants, compliqueront encore la situation puisqu'ils se concentrent essentiellement au nord et à l'est de l'urbanisation existante, à l'écart du centre historique. Pourtant ce sont ces développements qui justifient une desserte de la Robertsau par un transport structurant.

Pour répondre à une situation complexe, dans laquelle la problématique est une problématique globale d'accessibilité tous modes, liée aux choix de développements urbains qui restent à préciser et à la structuration viaire associée, il est indispensable de réaliser une étude de desserte globale tenant compte de l'arrivée en 2010 de la ligne F jusqu'au terminus Boecklin et permettant d'apporter des réponses sur les choix à prendre en matière de desserte en transport collectif :

- ▶ trouver des mesures pour que le terminus Boecklin joue véritablement son rôle de pôle de rabattement, ce qui implique de travailler sur la restructuration du réseau de bus et la perméabilité des voiries ;
- ▶ réaliser un prolongement du tramway en étudiant les différentes variantes de tracés, de terminus et de restructuration de réseau de bus associé ;
- ▶ s'appuyer sur l'efficacité actuelle des dessertes en bus pour proposer une desserte d'un niveau de service encore plus performant et plus structurante.

Les Robertsauviens, dans leur grande majorité souhaitent l'extension de la ligne E du tram

En octobre 2007, une enquête a été faite auprès des lecteurs de l'Echo de la Robertsau, concernant les préoccupations des habitants de la Robertsau en matière de circulation, de déplacements urbains, d'urbanisme, d'environnement et de démocratie participative. Sur la base des réponses qui nous sont parvenues, nous avons élaboré un questionnaire que nous avons adressé à l'ensemble des têtes de listes aux élections municipales 2008. Dans le cadre de notre enquête nous avons constaté que les Robertsauviens souhaitent être informés et concertés et partagent dans ce domaine nos convictions.

Concernant les déplacements urbains une grande majorité souhaite la réalisation d'un transport en site propre allant jusqu'au Fuchs-am-Buckel.

Propos de campagne :

Alain JUND : « Il est évident, pour les verts, que la ligne de tram qui arrive aujourd'hui au début de la Robertsau n'a de sens que si, dans les meilleurs délais c'est à dire dans la prochaine phase d'extension, le tram poursuit sa « route » jusqu'à Ste Anne/Bussière afin de constituer un axe de transports collectif pour tout le quartier. »

Roland RIES : « Les plans de circulation, la fréquence et l'itinéraire des lignes de bus, l'extension du tramway, les pistes cyclables doivent être étudiés au plus près avec les usagers »

Avis de l'ADIR :

Extension du tramway et création d'un P+R au Nord de La Robertsau

Si l'ADIR soutient l'extension du tram vers le Nord de la Robertsau, elle privilégie cependant la venue du tram (ou tram-train) par le boulevard de la Marne. Quel que soit le résultat des études qui vont être engagées, il est nécessaire de réaliser cette extension qui doit, bien entendu, s'inscrire dans un projet global d'urbanisation. Dans l'immédiat, dans le cadre de l'élaboration du PLU, il faut prévoir et réserver les emplacements pour les futurs transports collectifs.

Fin 2009, le débat rebondit, avec des projets qui privilégient d'autres extensions que celle concernant la Robertsau.

La Commission urbanisme et patrimoine du Conseil de quartier Robertsau-Wacken se prononce pour l'extension du tram à la Robertsau. (Extrait du compte rendu de la réunion du 26 novembre 2009)

A-"le TRAM"

La commission, se félicite de la qualité de la réunion commune avec la commission "Déplacement" et de la présentation faite par Mr Ronan Golias, chef du service "Mobilité et Déplacement" de la CUS.

La réaction unanime à cette réunion se concentre sur le "Tram", en raison des récentes déclarations du Maire de Strasbourg et du Président de la CUS qui semblent considérer l'extension du tram à travers le quartier, comme non prioritaire, voire inutile.

Les intervenants font alors valoir que :

1 - L'argument avancé concernant la fréquentation de l'actuelle ligne E et de son terminus actuel "Boecklin" ne peut être retenu. En effet, la situation de ce terminus, en lisière de quartier, dans une zone très faiblement urbanisée et desservant le quartier Européen, lui-même ne fournissant pas un flot suffisant de voyageurs, justifie la faible utilisation de cette partie de la ligne E.

A contrario une extension telle que celle envisagée à travers la vignette, "l'Escale" et la route de la Wantzenau, traversant des zones fortement urbanisées, apporterait un flux important et régulier d'utilisateurs.

- 2 - Les zones actuellement connues d'aménagement urbain ne peuvent se concevoir sans l'hypothèse d'une desserte en transport en commun de ces nouveaux ensembles. Il apparaît évident que ces nouvelles implantations importantes de logements ne peuvent se satisfaire de transports en commun utilisant les voiries actuelles déjà largement saturées.
- 3 - Dans le but de produire les propositions les plus pertinentes, les membres de la commission sollicitent les services de la ville afin d'obtenir les documents concernant les études préalables réalisées, tant en matière de trajet d'extension du Tram exactes envisagées, que les études d'impact et de dessertes telles qu'elles existent."

2010 Diverses réactions exprimant l'incompréhension des robertsauviens.

Le 4 mars 2010, M. Yves Le Tallec Conseiller Général de la Robertsau, dans une lettre ouverte à Monsieur Roland Ries sénateur Maire, plaide une nouvelle foi pour l'extension de la ligne E.

Se référant aux promesses de campagne de M. Roland Ries de poursuivre l'avancée du tram dans le quartier, de la recommandation expresse du commissaire enquêteur (lors de l'enquête publique concernant la ligne E actuelle), et du programme d'urbanisation annoncé, le Conseiller Général demande que le Maire de Strasbourg prenne enfin une décision sur ce dossier qui mobilise les habitants et les associations de la Robertsau.

Navette de la Robertsau : Echanges de courriers....

« Monsieur le Maire,

Notre association a été rendue attentive par des habitants du secteur du Doernel sur l'intention de la CTS de modifier l'itinéraire de la navette de la Robertsau et les réponses qui ont été données à leurs sollicitations. En réorientant la navette sur un axe Nord-Sud, l'objectif est d'inciter les automobilistes à se rendre à la clinique Ste Anne en effectuant une correspondance avec la ligne E. Elle considère que déshabiller Paul pour habiller Pierre n'est pas la solution. L'ADIR avait proposé une ligne ceinture pouvant desservir l'ensemble des secteurs orphelins ; elle estime qu'après la mise en place du nouveau réseau Bus-tram 2007-2008 [...]

Il est nécessaire de faire le bilan sur l'ensemble des transports en commun desservant la Robertsau. Ce bilan devra se baser sur un diagnostic socio-économique des utilisateurs, sur l'analyse des déplacements urbains, les fréquences de dessertes et l'harmonisation des horaires.

L'ADIR souhaite qu'après le diagnostic, une concertation soit initiée, associant utilisateurs, Conseil de quartier et associations... »

Réponse de M^{me} Nicole Dreyer adjointe au Maire

« Vous m'avez écrit, ainsi qu'au Maire, pour nous faire part de votre insatisfaction quant à la réponse apportée précédemment sur la modification d'itinéraire de la navette.

Notre objectif, en expérimentant un nouvel itinéraire pour la navette de la Robertsau sur un axe Nord-Sud est d'inciter les automobilistes à utiliser les transports en commun pour se rendre à la clinique Ste Anne en effectuant une correspondance avec le tram E. En effet, bien qu'il existe des lignes de bus passant à proximité de la clinique, il n'y a aucune liaison directe entre le terminus du tram E et cet établissement de soins.

Comme vous nous l'aviez suggéré, nous avons étudié la possibilité de détourner la navette pour maintenir une desserte du secteur du Doernel. Le temps de la rotation de la navette serait alors supérieur à 30 min, rendant indispensable l'utilisation d'un second véhicule ce qui augmenterait considérablement les coûts alors que la fréquentation est très faible.

Par ailleurs, je vous confirme que, conformément à nos engagements, nous avons décidé de stabiliser le taux d'imposition pour 2010, comme nous l'avions fait en 2009. Ce choix volontariste, en période de crise, nous oblige à limiter les dépenses de fonctionnement.

Je souhaite également vous proposer d'entamer une réflexion sur la manière dont nous pourrions sécuriser les cheminements piétons et cyclistes pour permettre une utilisation des moyens de transports doux pour rejoindre notamment le collège [...]

Mme N.K.

« À la lecture du numéro de décembre de l'Écho, j'ai été fascinée par la mobilisation quant aux réaménagements des axes routiers, alors que dans notre rue un homme de 80 ans est tombé dans le canal en raison du cynisme et du non-respect du Code de la route et sans que personne ne soulève ce problème malgré les courriers et pétitions et passages des services concernés en 2006/2007.

Malheureusement, nous ne sommes que 7 habitations concernées.

Le tronçon de route qui fait l'objet de ce courrier est la route des Chasseurs, qui débute route de la Wantzenau, avant la clinique Ste-Anne et débouche rue du jardin Keck. Ce tronçon est une desserte pour les riverains, interdite aux voitures. Sa vocation est une piste cyclable, sa largeur ne permet pas l'utilisation qui en est faite actuellement. Depuis plusieurs années, cette route fait partie de l'itinéraire de délestage bucolique des clients de la boulangerie, qui, soit habitent la cité des chasseurs, soit ne veulent pas s'embarrasser à faire demi-tour.

L'argument des utilisateurs de ce tronçon est qu'ils n'arrivent pas à se garer, et qu'il faut savoir ce qu'on veut, des commerces de proximité ou la tranquillité.

[Ce printemps, Monsieur Leininger, âgé de 80 ans, résidant au 6 route des Chasseurs a perdu la vie devant chez lui avec son déambulateur, faute de s'être trop poussé pour laisser passer une voiture. Les services de secours n'ont même pas réussi à passer car 3 ou 4 voitures gênaient le passage.

Alors voyez-vous, je m'interroge quand je vois les défenseurs de la Robertsau passer dans cette rue ; je me dis que parfois il faut commencer par respecter l'existant.

Dans notre cas on fait quoi ? L'accident a eu lieu, on attend le suivant ?... »

L'Echo de la Robertsau : Face à ce drame, nous ne pouvons que renouveler notre appel au respect de tous par chacun ; cela s'appelle le savoir-vivre ensemble ou tout simplement la politesse.

Mme F.B.

« Dans le petit Larousse le mot trottoir indique : un espace généralement bitumé ou dallé ménagé sur les côtés d'une rue.

Dans le quartier Européen de Strasbourg (Droit de l'Homme, nouveau bâtiment du Conseil de l'Europe, Pharmacopée) il existe un trottoir en « gravier » le long d'une rue à grande circulation aménagée en parking, c'est la rue de la Carpe Haute...

Un propriétaire de cette rue se demande comment assurer le déneigement du trottoir sans enlever en même temps le gravier ?

La ville de Strasbourg devrait aménager le trottoir par respect pour l'environnement et pour diminuer le coût. Le trottoir en question ne possédant ni bordure ni écoulement d'eau, celle-ci s'infiltre dans le gravier et dans les propriétés en polluant le sous-sol.

A une époque où tout doit être écologiquement correct, la réflexion se pose en vrai problème qui je pense sera assuré par la Ville de Strasbourg. »

L'Echo de la Robertsau : Nous partageons votre souhait.

M. A.B.

« J'ai assisté à la réunion des 3 associations pour la défense des habitants de la Robertsau, or il m'a semblé, ou j'ai pu constater que c'est essentiellement le quartier de la Renaissance - Papeterie via Mélanie - Lamproie qui était débattu parlant peu de la rue Kempf - Marguerite Perey - rue du Plan qui sont très concernées par la circulation intense et dangereuse. »

[la suite du courrier nous rend attentifs sur les dangers et l'incorrection des automobilistes et se plaint de la non réponse de la municipalité à ses lettres...]

L'Echo de la Robertsau : Nous sommes déjà intervenus concernant la dangerosité du secteur, y compris le croisement rue de l'Angle - rue Kempf - sentier Kempf. Nous réitérerons régulièrement à la Municipalité notre demande de prise en considération de nos besoins.

L'Ecole européenne s'implantera définitivement à la Robertsau

Un des objectifs du contrat triennal 2009-2011 « Strasbourg ville européenne »

« Conforter le rôle européen de Strasbourg c'est aussi permettre à la ville de disposer des moyens et des infrastructures destinées à faciliter l'accueil des diplomates et des fonctionnaires européens.

C'est en ce sens que le gouvernement avait pris la décision lors de la réunion du Conseil des ministres du 7 septembre dernier de créer à Strasbourg, la première école européenne sur le territoire français. La première rentrée de l'école européenne s'est déroulée au mois de septembre 2008. Afin de permettre la construction d'une cité scolaire européenne regroupant école, collège et lycée, l'Etat mettra à disposition des collectivités territoriales le foncier nécessaire.

L'emplacement retenu se situe dans le quartier des institutions européennes, il est parfaitement desservi en transport en commun et se trouve à proximité d'équipements sportifs. La mise à disposition de ce terrain dont la valeur est estimée à 5 millions d'Euros se fera au moyen d'un bail emphytéotique. »

Il s'agit du terrain à l'angle route de la Wantzenau, rue Silberrath.

PRESSING DE LA ROBERTSAU

Nettoyage écologique
Service de blanchisserie sur place
Lavage de couettes - Repassage
Retouches et travaux de couture

lundi 13h30 - 19h
mardi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 19h
samedi : 8h - 17h en continu

75, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 18 33

CYCLES TEDONE



GITANE

158, rue Boecklin
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. 03 88 31 56 17



**BIENVENUE
DANS VOTRE
NOUVELLE
ÉPICERIE
BRITANNIQUE
À STRASBOURG**

**POUR VOUS SERVIR
AVEC UN GRAND
SOURIRE!**

THOMAS GREEN'S
THE BEST OF BRITISH

**48, RUE BÆCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
TÉL. : 03 88 45 71 77**

VITRERIE - MIROITERIE

KOENIG-REIMINGER

Miroiterie - Vitrages Isolants
Fenêtres PVC
Parois de douches sur mesure
Vitrerie Sécurit
Vitrages anti-effractions
Réparations rapides

7, Rue de l'Atome - 67800 BISCHEIM
vm.koenig-reiminger@orange.fr

03 88 31 12 50 Télécopie 03 88 31 10 27

RESTAURANT BRASSERIE

La Cocotte

70 rue Boecklin - STRASBOURG / ROBERTSAU
03 88 31 87 65

Ouvert tous les jours de 10h à 20h.
Service tous les midis
et le jeudi, vendredi, samedi midi et soir.
Fermé le samedi de 15h à 18h et le dimanche.

PIZZERIA SARDA

94 rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

03 88 31 47 96
Ouvert tous les jours sauf le mardi

Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 11 h 45 à 13 h 45
et de 18 h 30 à 23 h
et le dimanche
de 18 h 30 à 22 h

LA PYRAMIDE
Spécialités marocaines
Épicerie - Traiteur

- Couscous-Pastilla
- Pâtisseries Marocaines
- Produits orientaux

Ouvert de 10h à 20h30 - Fermé le lundi
90, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg
03.88.41.91.61

Centrale thermique de Kehl HKW

Rappel : L'entreprise HKW envisage de créer une seconde unité de production pour augmenter sa capacité de fourniture de vapeur à la papeterie Khoeler et d'énergie électrique au réseau public. La préfecture de Fribourg et celle du Bas-Rhin ont ouverte une enquête publique concernant cette demande d'extension.

Dès l'ouverture de l'enquête allemande l'ADIR a transmis le 12 août 2009 ses observations au Regierungspräsidium Freiburg ; observations qu'elle a réitérées lors de l'enquête publique française.

L'ADIR a notamment souligné que :

- ▶ Le bassin Strasbourg Kehl subit une pollution d'ensemble dont les médecins s'entendent à dire qu'elle a atteint la limite pour la santé humaine.
- ▶ Les cartes de l'ASPA à la date du 16 avril 2009, dernière mise à jour, montrent que dans le bassin de Strasbourg, pour les PM10 par exemple, le record absolu a évolué de 82 µg/m³ en 2005 à 189 µg/m³ en 2009.
- ▶ Le niveau de recommandation d'un maximum de 50 µg/m³ a déjà été dépassé 19 fois au 16 avril 2009, alors que pour toute l'année 2008 il n'y eut que 2 dépassements, chiffre identique à celui de l'année 2007.

Des observations similaires peuvent être réalisées pour d'autres polluants, par exemple les NOx. Le record absolu a évolué de 253 µg/m³ en 2005 à 354 µg/m³ au cours des 4 premiers mois de 2009 pour le NO₂.

« ... Nous sommes tout à fait conscients que la législation actuelle ne permet pas de refuser une autorisation de construire une installation polluante, aussi longtemps que celle-ci répond aux normes et décrets en vigueur [...] Il nous semble indispensable d'obtenir une meilleure vision d'ensemble de la pollution globale du fossé rhénan, de son impact sur la santé de la population, et notamment des personnes les plus fragiles, avant d'autoriser de nouveaux projets. Il faut anticiper tout dépassement de seuil irréversible... »

Avis du Conseil municipal de Strasbourg

Lors du conseil municipal de la ville de Strasbourg du 12 octobre 2009 au point n° 9 était inscrit la demande d'autorisation présentée par la société Heitzkraftwerke Kehl GmbH (HKW) pour exploiter une deuxième centrale thermique à biomasse sur son site à Kehl.

Le conseil a émis un avis défavorable à l'utilisation de bois de catégorie A III et A IV au motif qu'il s'agit de déchets dangereux au sens de la directive européenne 2000/532CE. En effet, leur élimination justifierait la mise en œuvre de contrôles qualité supplémentaires des rejets atmosphériques et des techniques qui garantissent que les rejets cumulés des oxydes d'azote des deux installations ne dépassent pas le flux annuel autorisé en 2004 pour la première centrale.

Avis du commissaire enquêteur

Malgré les observations et avis défavorables de Monsieur Yves Le Tallec, Conseiller Général, M. Messer, pédiatre à Strasbourg, des associations ADIQ, ADIR, ASSER, les conseils de quartiers "conseil des XV" et "Robertsau - Wacken", le commissaire enquêteur a donné un avis favorable.

Se basant sur le mémoire en réponse de HKW, considérant que la pollution est insignifiante, que les valeurs sont inférieures au seuil admissible. Que l'ASPA estime que la pollution est en baisse entre 2007 et 2008, etc...

« ... Que lors de la visite de l'usine (partie existante) j'ai pu me rendre compte de la propreté des lieux et du soin apporté aux différentes opérations de contrôle de la matière première. Dans le hall de déchargement du bois, aucune poussière n'a pu être remarquée, car on procède à une humidification lors du déchargement du bois. Je n'ai constaté aucune mauvaise odeur lors de mon passage dans l'usine ni aux alentours de celle-ci... »

La conclusion : Avis motivé du Commissaire Enquêteur

La réalisation de cette centrale Thermique à Biomasse par la société HKW Heitzkraftwerk à Kehl est un projet qui répond dans son ensemble aux technologies actuelles, tout en respectant les contraintes de la réglementation sur la protection de l'environnement et de la santé publique. **J'émet un avis favorable avec les recommandations suivantes :**

Le résultat des contrôles des fumées et ceux des contrôles des matériaux de brûlage seront consignés dans un registre à feuillets non amovibles et mis à disposition des autorités compétentes à tout moment.

On croit rêver, le commissaire enquêteur a tout compris.

UPM Stracel : une unité de biocarburants

UPM lance les études d'une unité de biocarburants.

Le groupe UPM va étudier la possibilité de construire une bio-raffinerie de deuxième génération dans le voisinage immédiat de son usine à Strasbourg.

Il a longtemps été question de construire une deuxième machine à papier sur le site, comme le voulait le projet à l'origine – il y a bien des années –, dans le but de rendre l'entité plus rentable. Peu probable aujourd'hui, cette perspective cède la place à un dossier autrement solide et prometteur, cette fois-ci dans le domaine des énergies renouvelables. Le groupe UPM a en effet annoncé le lancement d'une « étude d'impact et de risque environnemental en préparation d'une procédure de demande de permis sur Strasbourg » pour y construire éventuellement une raffinerie de biocarburants à base de déchets de bois. L'étude porterait sur la possibilité de construire une bio-raffinerie de deuxième génération.

Les collectivités territoriales et le Port autonome de Strasbourg sont mobilisés derrière ce projet, l'association de développement Bas-Rhin (Adira) ayant été missionnée pour suivre et faciliter le dossier. Le Pôle Fibres Grand Est a également été saisi. La décision finale appartiendra bien entendu à l'industriel.

UPM parle de plusieurs centaines de millions d'euros d'investissements potentiels, pour une capacité de production de 100 000 tonnes de carburants par an, à base de déchets de bois, pouvant absorber jusqu'à un million de tonnes de biomasse par an. Certaines sources évoquent un dossier de l'ordre de 350 millions d'euros permettant la création de 65 emplois. C'est donc un projet à très haute intensité capitalistique sur un site déjà très investi, qui emploie à l'heure actuelle 270 personnes.

Le classement de la forêt de la Robertsau en réserve naturelle nationale

**Extrait du compte rendu
de la réunion du 17 novembre 2009**

« Le conseil municipal a adopté en séance du 25 janvier 1988, le principe de classer les forêts de la Robertsau et du Neuhof en réserve naturelle volontaire (aujourd'hui appelée régionale).

En 1990, suite aux états généraux sur la forêt rhénane, le Préfet a décidé de classer l'ensemble des forêts rhénanes d'Alsace, qu'elles soient privées ou publiques, en forêt de protection, impliquant l'application d'une gestion adaptée du milieu naturel rhénan en garantissant le maintien de l'espace boisé.

Dans un premier temps, c'est un classement en réserve naturelle volontaire qui était privilégié. Mais celui-ci ne garantissant pas à l'époque une pérennité de la protection, il a été décidé d'instruire pour les massifs de Strasbourg, un classement en réserve naturelle nationale. Par lettre adressée en septembre 1992, de Madame Catherine TRAUTMANN au Préfet, la Ville de Strasbourg a demandé le classement de ces forêts en réserves naturelles prescrites par l'Etat.

L'instruction de ce dossier revient alors aux services de l'Etat, les services de la Ville de Strasbourg intervenant en appui. L'ensemble du dossier finalisé a été transmis à la DIREN Alsace le 21 décembre 2001, avec au préalable (le 8 octobre 2001) un courrier de Madame Fabienne KELLER vers le Préfet, annonçant l'abandon par la collectivité de réaliser la pénétrante Est le long du Rhin d'une part, et d'autre part demandant la présentation du dossier à l'enquête publique.

En raison de la présence d'une zone SEVESO liée aux activités du Port aux Pétroles, l'ouverture au public du quai Jacoutot, le long du Rhin devrait logiquement être interdite. C'est par voie de porter à connaissance à la Ville de Strasbourg du 14 mai 2003, que le Préfet confirme qu'il convient d'envisager la fermeture au grand public de cet axe dans les meilleurs délais.

Le projet de classement en réserve est bloqué depuis, tant qu'une solution globale ne sera pas trouvée. »

**Les enjeux du PPRT en gestation
confirment cette affirmation (extrait).**

En conclusion, Madame Françoise BUFFET adjointe au maire propose que la Ville de Strasbourg, par courrier au Préfet, réaffirme sa volonté de voir aboutir le classement en réserve naturelle nationale la forêt de la Robertsau ; et demande une actualisation du dossier afin de permettre d'engager la procédure de mise à l'enquête publique de la procédure du PPRT.

Forêts du Neuhof et de la Robertsau

Armand Jung sur sa réserve

Armand Jung, député PS de Strasbourg, a interpellé Chantal Jouanno pour savoir où en était le dossier du classement en réserve naturelle des forêts du Neuhof et de la Robertsau.

La première devrait être classée au mieux fin 2010, au plus tard au 1er semestre 2011, selon la secrétaire d'Etat à l'écologie. Les consultations locales pour la seconde ne sont annoncées que pour la fin 2010, et le décret de création ne sera pas signé avant 2012. Armand Jung regrette que les deux dossiers soient déconnectés et espère que le calendrier sera respecté.

DNA - Mercredi le 03 mars 2010

Communiqué de presse d'Alsace Nature section Bas-Rhin Pour un air respirable

Alertes récurrentes aux particules fines, dépassements des seuils de pollution en proximité autoroutière... l'air que nous respirons sur l'agglomération strasbourgeoise n'est pas à conseiller à tous. Les effets sur la santé peuvent être mortels comme les diverses études épidémiologiques l'attestent.

La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE) ne pose que le principe du droit qu'a chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) est l'outil réglementaire qui permet de mettre en œuvre les mesures qui garantissent le respect des seuils de concentration en polluants. Ils ne doivent pas dépasser certaines valeurs limites fixées au niveau européen. Force est de constater que, globalement, l'ensemble des mesures retenues par le PPA ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. De plus, l'une des rares mesures efficaces (extensions des zones de vitesses limitées) n'a toujours pas été appliquée, alors que le PPA prévoyait son déploiement dans l'année suivant sa mise en œuvre (donc en 2009).

L'inefficacité évidente du PPA justifie le fait qu'Alsace Nature ait engagé un recours contre l'approbation de ce "document-alibi".

La fédération souhaite à la fois que l'enjeu de la qualité de l'air devienne l'un des axes importants qui guide l'élaboration des documents de planification actuellement programmés (Plan de Déplacement Urbain, mais aussi le Schéma Directeur des Transports Collectifs, Plan Local d'Urbanisme...) ainsi qu'une meilleure coordination entre eux et avec le Plan Régional pour le Climat et la Qualité de l'Air et un PPA révisé.

Il est également évident que l'on n'assainira pas la qualité de l'air à Strasbourg par la construction de nouvelles infrastructures routières comme le GCO qui n'incite qu'au développement de l'usage de la voiture et ne feront qu'amplifier la pollution. Enfin, il convient de véritablement engager la réflexion d'ensemble sur l'indispensable réaménagement de l'A35 au niveau de Strasbourg afin de fluidifier le trafic, par exemple en limitant les effets de cisaillement entre les différents trafics (de transit, pendulaire, local).

Pâtissier • Chocolatier • Glacier • Boulanger

C. Veit

Maison fondée en 1908

Lauréat des concours :

**L'As du Mille-Feuilles
& Baguette d'Or**

84, rte Wantzenau • STRASBOURG
03 88 31 19 13



**RESTAURANT
L. ENNESSER**

9, rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 03 88 41 87 77
Site internet : www.au-coq-blanc.fr
E-mail : au-coq-blanc@wanadoo.fr
ouvert 7 jours/7 - Repos dim. soir



ÉTABLISSEMENT FUNÉRAIRE PUBLIC DE LA VILLE DE STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES RHÉNANES

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public -
ont été constituées pour réaffirmer la présence
du service public dans le domaine funéraire
au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26 rue de l'Ill à la Robertsau - 03 88 24 76 24



**RENAULT
ROBERTSAU**

FACE À LA POSTE

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

Internet : www.garagewernert.com

E-mail : garage.wernert@hotmail.fr



*Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages*



Le Comptoir de Sébastien
Epicerie du terroir

Le comptoir de Sébastien vous propose ses produits issus de fabrication artisanale.

En ce moment venez découvrir les régions d'Alsace, du Nord-pas-de-Calais,
de Bourgogne, de Provence, des Flandres, de Savoie, des Landes.

Le comptoir de Sébastien vous propose également des paniers garnis
pour vos cadeaux ou pour les fêtes.

Un large choix de vins et champagnes vous sont proposés, ainsi que des Friandises,
des thés, des épices, des fromages, des bières et ses soupes de saison "bio" etc...

Les "amourettes" de P. Materne sont disponibles en boutique
jusqu'à 21h la semaine ainsi que le Dimanche jusqu'à 13h.



le lundi : 16h à 21h
du mardi au samedi :
9h45 à 14h - 16h à 21h
le dimanche de 9h à 13h

Tél. : 03 88 31 06 08

19 rue Mélanie,
67000 Strasbourg/Robertsau
e-mail : arthurius@hotmail.com

HRD
IMMOBILIER

**IMMOBILIÈRE
DE
L'ORANGERIE**

80, Allée de la
Robertsau
67000 STRASBOURG
03 88 14 46 14

**IMMOBILIÈRE
DE
LA ROBERTSAU**

2, rue du Général
Lejeune
67000 STRASBOURG
03 88 45 87 77

**IMMOBILIÈRE
DE
MARLENHEIM**

65, rue du Général
De Gaulle
67520 MARLENHEIM
03 88 04 12 12

www.hrd.fr

ANIMATIONS CSC ESCALE

l'escale

Fête de l'Escale

le samedi 29 mai 2010 à 18h00

(spectacle et petite restauration)

Week-end au vert familial

les 1^{er} et 2 mai 2010

Accueil de Loisirs Maternel (3 à 6 ans) et Accueil de Loisirs (4 à 12 ans)

pendant les vacances de printemps et tous les mercredis

Retrouvez toutes nos activités
et animations sur notre site Internet :

www.csc-escale.net

L'Escale Centre Social et Culturel de la Robertsau
78, rue du Docteur François. Tel : 03 88 31 45 00

Ensemble Instrumental
Volutes
Direction Etienne BARDON

JEUDI 03 JUIN 2010
L'ESCALE
Renseignements 03 88 41 82 16

K. PENDERECKI
Suite pour cordes dans le style ancien

P.I. TCHAIKOVSKY
Variations sur un thème rococo op.33
(version originale)

D. CHOSTAKOVITCH
Symphonie de chambre op.73a

Soliste : Renaud DÉJARDIN, violoncelle

Caisse du soir à partir de 18h - Billetterie à l'Escale
78, rue du Docteur François - Strasbourg Robertsau
Places tarif : 10 Euros - Tarif réduit : 5 Euros
Entrée gratuite pour les enfants - Accès à l'espace, accès, cuisine, salle d'attente
Tarif étudiant : 5 Euros - Entrée gratuite de 12 ans et plus

27

Particulier, association, syndic, entreprise

LE FOYER PAROISSIAL St. LOUIS

met à votre disposition après rénovation
ses salles de 60 à 290 m²
pour réunion, banquet, fête de famille.

Tarifs étudiés

Contact : Laurent HUCK

3 rue du Docteur Freysz - 67000 Strasbourg

Tél. 03.88.41.90.96

Courriel : l.huck@orange.fr

SUPERMARCHÉS MATCH Strasbourg Robertsau
Route de Wantzenau
Tel : 03 88 31 05 10

Toute l'équipe de votre magasin vous accueille
du lundi au samedi de 8h à 20h

→ STATION ESSENCE 24h
→ DISTRIBUTEUR DE BILLET
→ Gaz
→ PHOTO
→ LIVRAISON A DOMICILE
→ PHOTOCOPIEUR



**VERS 3 NUMÉROS
TOUS OPÉRATEURS
24H/24 ET 7J/7**

Abonnez-vous à la simplicité !

Tél. : 0 820 820 427* – E-mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr



**VERS 3 NUMÉROS
TOUS OPÉRATEURS
24H/24 ET 7J/7**

Abonnez-vous à la simplicité !

Tél. : 0 820 820 427* – E-mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr